

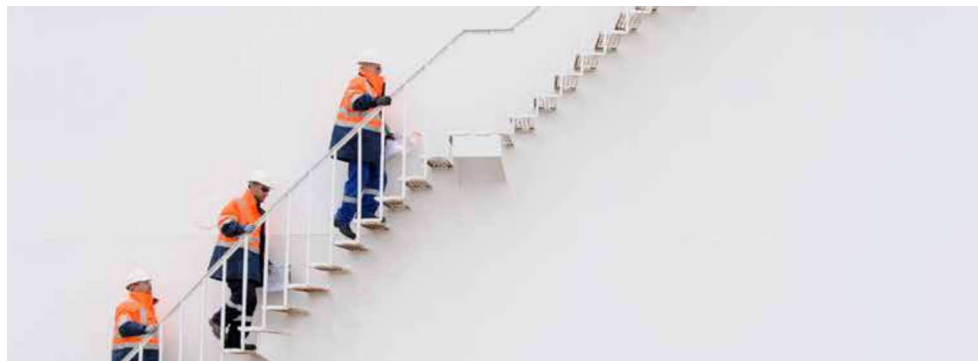


Plate forme élévatrice mobile de personnes (PEMP) - R.486 - CACES®

Débutant - Inter



Objectif APTITUDES & COMPÉTENCES

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en sécurité des plate forme élévatrice mobile de personnes PEMP afin de se préparer aux tests d'évaluation théorique et pratique du CACES®

Obtenir ses CACES® et autorisation de conduite (sous réserve de réussite aux tests)

Compétences visées

- ☐ Connaître la réglementation, les devoirs et responsabilités
- ☐ Connaître la technologie des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- ☐ Connaître les principaux types de PEMP et les différentes catégories
- ☐ Connaître les risques liés à l'utilisation des PEMP
- ☐ Être capable d'exploiter des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- ☐ Être capable d'effectuer une prise de poste, une fin de poste, les vérifications d'usage et les opérations d'entretien courant
- ☐ Être capable de conduire et manoeuvrer une plate-forme élévatrice mobile de personnel



PUBLIC

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle ce type d'équipement



MODALITES

- Durée d'une session : 3 jours (21h)
- Nombre de participants : 6 à 12 participants maximum et 4 participants minimum
- Type d'action : Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)



PRÉ-REQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Comprendre le français
- Être reconnu apte médicalement
- Les stagiaires devront venir en formation munis de leurs EPI (dont harnais de sécurité)

Textes officiels liés à l'action de formation

Art. R. 4323-55 & R. 4323-56 du Code du travail

Arrêté n°2025-355 du 18 Avril 2025

Circulaire DRT 99/7 du 15 Juin 1999

Décret n°2015-172 du 13 février 2015

Recommandation CNAM R.486

Programme détaillé de la formation

• CONNAISSANCES THEORIQUES

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP, les catégories de CACES®

S®

- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP

• SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

nce

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.
- En centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

Moyens techniques

- Aire d'évolution pratique certifiée CACES®.
- Exercices pratiques et tests CACES® avec la PEMP mise à disposition par l'établissement ou en location

Evaluation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Délai d'accès

- En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

- CACES®, attestation de formation et titre d'autorisation de conduite pré-rédigé adressés au signataire de la convention ou à son correspondant.
- Un manuel est remis à chaque stagiaire.